

CONTACT :

Agence Page9 : 06 99 98 44 85
page9cd@page9.fr

Page9



Des permanences sont organisées sur les territoires pour vous accueillir et vous accompagner.

➔ www.seinemaritime.fr

Le PIG du Département vous aide gratuitement à améliorer votre logement et favorise votre maintien à domicile.

Attention à ne pas commencer les travaux avant l'obtention de l'accord des financeurs.



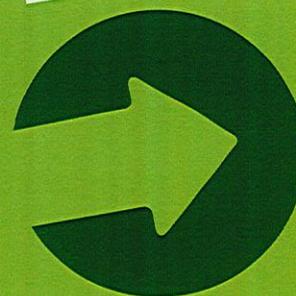
SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Est

PROGRAMME
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
DU DÉPARTEMENT
2019 - 2022



**AMÉLIORATION
ET ADAPTATION
DE L'HABITAT**



**PROPRIÉTAIRES
OCCUPANTS,
PROPRIÉTAIRES
BAILLEURS**

Conception, réalisation : Département de la Seine-Maritime, Direction de la Communication et de l'Information - Décembre 2019



Quels travaux ?

■ Économie d'énergie

(chauffage, isolation...)

Diminuer sa consommation énergétique d'au moins 25 %

■ Améliorer le confort

(ventilation, menuiseries...)

Réhabiliter son logement en apportant des équipements récents, performants

■ Mise en sécurité

(électricité, garde-corps, charpente, toiture...)

Réaliser des travaux afin que son logement réponde aux critères de décence

■ Adaptation au handicap et au vieillissement

Permettre le maintien à domicile en effectuant des travaux d'accessibilité de son logement, intérieur *(salle de bain...)* et extérieur *(rampe...)*.

Pour qui ?

- Les propriétaires occupant leur résidence principale sous condition de ressources.
- Les propriétaires louant leur logement sous certaines conditions.

Comment ?

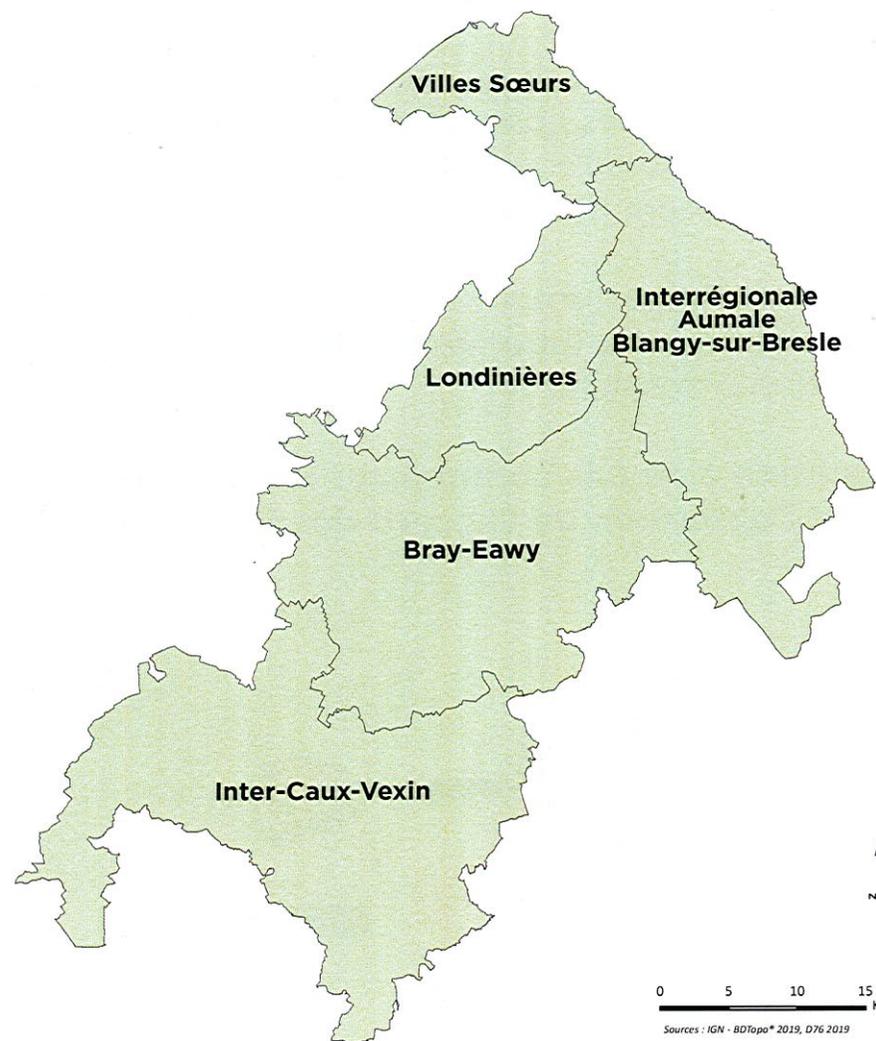
- **Accompagnement** technique et administratif, **gratuit** et personnalisé tout au long du projet.
- Financements facilités et avantageux.

En partenariat avec les élus du territoire

Où ?

Sur les communautés de communes de :

- Londinières
- Villes Sœurs
- Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle
- Bray-Eawy
- Inter-Caux-Vexin



0 5 10 15 Km

Sources : IGN - BDTopo* 2019, D76 2019